

Procès-verbal de la 24^e Assemblée générale du 23 mars 2018 à 19h.00 Centre de formation du Léman à Jongny

Présidence : M. Pierre-Alain Maïkoff
Présents : 18 membres dont 6 membres du Comité (liste ci-jointe)
Excusés : Mme Lucciola et MM Dulex, Feldmann, Genoud, Golaz, Howald, Lambercy. Michelet, Mousson, Y. Reymond, Steiner, Zoppi.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et propos de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 24 mars 2017.
3. Rapports
 - 3.1 Comité
 - 3.2 Site internet – www.snpi.ch
 - 3.3 Régates
 - 3.4 Sortie bateaux – moteurs et voiliers
 - 3.5 Clubhouse
 - 3.6 Mutations
 - 3.7 Comptes 2017
 - 3.8 Vérificateurs des comptes
4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2017
Décharge du Comité
5. Approbation des activités, budget et cotisations 2018
 - 5.1 Activités 2018
 - 5.2 Budget et cotisations 2018
6. Démissions - élections
 - 6.1 Réélection (tous les 3 ans)
Pierre-Alain Maïkoff – élu en 2015
Sébastien Auger – élu en 2015
Marc Pulfer – élu en 2015
7. Divers

1. Ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance à 19h.00 en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il informe l'Assemblée du décès de M. Tony Furrer qui fut une personne marquante du port et surtout de notre société pour laquelle il a œuvré avec compétence, gentillesse et le sourire toujours aux lèvres. A la demande de notre Président, l'Assemblée se lève pour une minute de silence. Lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté ci-dessus.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 24 mars 2017

La lecture du PV n'étant pas demandée par l'Assemblée, le Président le soumet au vote. Le PV du 24 mars 2017 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports du Comité

3.1 – Comité – rapport du Président

L'année 2017 s'est déroulée normalement malgré les aléas de la météo mais toutefois riche en activités et en participation.

Le Comité s'est réuni à 6 reprises afin d'administrer la société et d'organiser les diverses activités proposées durant l'année afin de continuer à donner un souffle nouveau à notre société et de resserrer les liens entre les membres.

En ce qui concerne les régates, organisées à la perfection par notre chef régatier M. Jean-Philippe Jobé, nous avons eu une bonne participation avec en moyenne une dizaine de bateaux par régate. L'apéritif organisé à la fin des régates a également rencontré un vif succès.

La soirée grillades du mois d'août ainsi que la sortie à Clarens ont attiré de nombreux membres tout comme la soirée « jambon à la broche » qui a régalié environ 35 membres. Malheureusement, la soirée d'automne au club house a dû être annulée faute de participants et d'une météo maussade.

La soirée de clôture a également eu du succès et les membres présents ont pu apprécier le cadre et le repas proposé par l'Hostellerie de Genève à Vevey.

La fête pour les 40 ans de la Pichette ouest s'est bien déroulée et les membres du Comité inscrits ont été très bien reçus.

La bonne participation des membres à nos diverses manifestations pousse le Comité à continuer sur cette lancée pour 2018.

Remerciements à tous les membres qui ont participé aux différentes manifestations organisées durant l'année et remerciements également à tous les membres du Comité pour leur disponibilité et leur soutien.

3.2 – Site internet

Marc Pulfer, webmaster, espère que le nouveau site internet convienne à tous les membres. Remarques et autres propositions peuvent lui être adressées.

Afin de rendre plus attrayante la sortie des bateaux moteur et voiliers, le Comité a décidé de mettre sur pied un concours sous forme de bourse aux idées. Le membre, dont la proposition sera retenue par le Comité, aura le repas offert lors de la sortie.

M. Jean-Philippe Jobé est ravi de voir sur le site de très belles photos.

Le Président remercie Marc Pulfer pour tout le travail fourni.

3.3 – Régates

Jean-Philippe Jobé, responsable des régates, informe que 4 régates ont été organisées avec la participation d'environ 10 bateaux par régate.

Au total, ce sont 17 bateaux différents qui ont pris part au moins une fois (classement général à voir sur le site). Les coupes ont été gravées avec les noms des vainqueurs et seront exposées au club house.

Le nombre d'inscrits aux régates reste faible. M. Jobé n'a pas pu, cette année, participer activement à l'une ou l'autre régate par manque de volontaires pour le bateau start. Il faut donc essayer de motiver nos membres en incluant ceux des ports voisins.

Remerciements à Olivier, Philippe et Pierre-Alain pour leur collaboration lors de l'organisation des régates et en particulier pour le bateau start. M. Jobé s'est toutefois retrouvé une fois seul sur le bateau start ce qui n'a pas été une mince affaire. Il réitère sa demande afin de trouver de l'aide supplémentaire pour l'encadrement de ces manifestations.

La Police du Commerce lui a fait parvenir l'autorisation pour l'organisation des régates 2018.

Le président remercie Jean-Philippe Jobé et souligne que les membres motoristes sont les bienvenus pour venir donner un coup de mains.

3.4 – Sortie voiliers et bateaux moteur

Sébastien Auger, vice-président, précise que la sortie a eu lieu le week-end du 19 et 20 août 2017 avec pour destination le port de Clarens .

Le garde-port nous avait réservé des places juste devant le club-house (pour nos 5 bateaux inscrits).

Le cadre est magnifique et l'apéro nous a été servi sur la terrasse du club-house avec vue sur le port. Environ 15 personnes ont participé au souper au restaurant du Basset à Clarens. Très belle soirée et bonne ambiance.

Il compte sur la créativité de chacun pour alimenter les suggestions de sortie sur le site SNPI.

Le Président remercie Sébastien Auger pour la bonne organisation de cette sortie.

3.5 – Clubhouse

Pierre-Alain Maïkoff informe que le club-house a été réservé 14 fois durant l'année 2017. Les consommations restent stables par rapport à 2016. Plus de minérales que de vin sont consommées. Le nouveau règlement a bien été respecté. Il n'a pas rencontré de problèmes liés à l'utilisation du club-house.

Il est toujours à la recherche d'un membre qui pourrait reprendre la gestion du club-house.

3.6 – Mutations

Fabienne Pittet, secrétaire, mentionne qu'au 31 décembre 2017, la société compte 148 membres actifs et 5 membres passifs.

10 nouveaux membres ont été admis :

Mmes Furrer Françoise
Lucciola Esther
Von Aesch Leila

Et de

MM Berney Jean-Luc
Desfayes Loïc
Dulex Manuel
Glauser Christian
Koopmans Freek et Wilma
Kuhn Alex
Lambercy Pierre

Le Comité leur souhaite une cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir à participer à nos diverses manifestations.

7 membres ont démissionné pour des raisons diverses (déménagement, vente du bateau ou autre port d'attache).

Le président souhaite la bienvenue à Mme Furrer, présente à cette assemblée puis précise qu'un membre a démissionné faute de pouvoir obtenir une licence pour les régates. En effet, notre société a renoncé à demander une licence ce qui aurait entraîné une augmentation de la cotisation pour tous.

3.7 – Comptes 2017

Daniel Humbel nous livre son rapport des comptes :

Les comptes d'exploitation pour l'année 2017 présente un bénéfice de CHF 4'021,92 (CHF 3'633,78 en 2016) et le bilan voit un capital de CHF 84'611,69.

L'amélioration du bénéfice est principalement dû à des diminutions de coûts pour l'administration et pour les manifestations (matières premières pour la soirée jambon et prix des régates).

L'installation du club-house s'est terminée par l'achat d'un four.

Dans le courant de l'année, ouverture d'un compte courant à Postfinance dont la gestion est moins chère. Il y a eu encore quelques mouvements sur le compte UBS qui sera fermé en 2018.

Le total des actifs est de CHF 21'990.90.

Amortissements CHF 1'700.-

Toutes les factures des fournisseurs ont été payées.

Débiteurs : quelques membres n'ont pas encore payé la cotisation 2017 en raison d'un décalage dans l'envoi des factures dû à l'ouverture du nouveau compte.

L'année 2017 a été stable.

Le Président remercie Daniel Humbel pour tout le travail fourni.

3.8 – Vérificateurs des comptes – MM Détraz et Huegli

M. Détraz nous en donne lecture. Selon le rapport de révision, les deux réviseurs ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Ils confirment :

- que les comptes annuels ont été établis conformément aux justificatifs qui leur ont été présentés.

- que le compte d'exploitation du 1.1. au 31.12.2017 présente un bénéfice de CHF 4'021.92 et que le bilan au 31.12.2017 présente un capital de CHF 84'611.69.
- que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2017 donnent une image fidèle de la situation financière de la SNPI.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes annuels 2017.

Le président remercie le caissier et les vérificateurs de comptes pour leur travail.

4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2017

Les rapports des différents responsables du Comité ainsi que les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Ce vote donne donc décharge au Comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

5. Approbation des activités, budget et cotisations 2018

5.1 Activités 2018

Le calendrier des manifestations 2018 a été envoyé à tous les membres avec la convocation à l'assemblée générale. Aucune demande de changement.

Samedi 12 mai	Régate de printemps
Samedi 16 juin	Soirée clubhouse
Samedi 30 juin	Régate d'été
Samedi 4 août	Régate Plein Soleil et soirée grillades au port
Samedi 18 août/ dimanche 19 août	Sortie SNPI moteurs et voiliers
Samedi 8 septembre	Soirée clubhouse
Samedi 29 septembre	Régate d'automne
Samedi 10 novembre	Soirée de clôture 2018
Vendredi 22 mars 2019	Assemblée générale

Le calendrier des manifestations est accepté à l'unanimité.

5.2 Budget et cotisations 2018

Le budget a été distribué aux membres présents au début de la présente assemblée.

M. Humbel précise que les cotisations sont inchangées (CHF 50.-).

Le budget reste stable mais il a adapté les comptes de manière plus optimiste pour les entrées du club-house.

Résultat opérationnel de CHF 3'800.-

Flux opérationnel de CHF 5'500.-

Fond de roulement de CHF 600.- correspond aux cotisations 2017 payées en 2018.

Un investissement de CHF 800.- est destiné à l'achat d'une nouvelle tente pour le club-house.

Le Président remercie Daniel pour toutes ces précisions.

M. Destraz demande si en 2018 ce n'est pas le 25^{ème} anniversaire de notre club. Il demande, au vu de la bonne situation financière, que l'une des soirées au club-house soit plus festive.

Le Président informe que l'idée a été soulevée mais le Comité pensait faire quelque chose pour les 30 ans de la société. Nous soulignerons le côté festif lors d'une soirée mais une soirée plus importante sera organisée pour les 30 ans.

M. Bugnard propose de laisser tomber les 25 ans au profit des 30 ans.

Soumis au vote, les membres présents approuvent à l'unanimité ces diverses propositions.

6. Elections – démissions

Pas de démission au sein du Comité.

6.1 Réélections

MM Maïkoff, Auger et Pulfer élus en 2015 sont réélus pour 3 ans par acclamation

6.2 Vérificateurs de comptes

Vérificateurs pour 2018 : M. Pierre-Louis Détraz, M. Alain Hugli.

Suppléant : M. Philippe Deval

Proposition acceptée à l'unanimité.

7. Divers

M. Destraz remercie tous les membres du Comité pour leur engagement et pour tout le travail fait durant l'année. Il a trouvé la sortie à Clarens très sympathique avec en prime l'apéritif sur la terrasse en face de nos bateaux.

Dans la foulée, M. Bugnard remercie la secrétaire pour tout son travail.

La parole n'étant plus demandée, M. Maïkoff remercie les membres présents pour leur participation et convie chacun à l'apéritif offert par la SNPI ainsi qu'au repas pour les membres inscrits.

La séance est levée à 20h00

Le Président de la SNPI
Pierre-Alain Maïkoff

La secrétaire
Fabienne Pittet

Annexe : liste de présences et budget

Pour rappel

Composition du comité au 23 mars 2018 (la durée du mandat est de 3 ans selon les statuts art. 14)

Président	M. Pierre-Alain Maïkoff	réélu en 2018
Vice-Président	M. Sébastien Auger	réélu en 2018
Secrétaire	Mme Fabienne Pittet	réélue en 2017
Caissier	M. Daniel Humbel	réélu en 2017
Responsable régates	M. Jean-Philippe Jobé	réélu en 2016
Responsable clubhouse	M. Pierre-Alain Maïkoff	réélu en 2018
Webmaster	M. Marc Pulfer	réélu en 2018
Membre	M. Patrick Golaz	élu en 2017